

UN(E) INGENIEUR(E) / TECHNICIEN(NE)

La Communauté de communes des Vosges du sud (CCVS) gère la compétence GEMAPI. Elle exerce la compétence assainissement et son périmètre est intégré dans le SAGE Allan en cours d'élaboration. Sa position en tête de bassin en fait un territoire aux enjeux multiples.

Objectif du poste : afin de définir sa politique en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), un diagnostic est nécessaire pour identifier :

- les besoins sur le périmètre de l'établissement pour l'ensemble de ces thématiques,
- l'assistance aux communes dans le cadre des dossiers loi sur l'eau ou travaux,
- les risques encourus par les personnes et les biens,
- les projets majeurs à mener,
- le lancement d'une étude sur la Saint-Nicolas,
- le financement nécessaire à l'exercice de cette compétence,
- les aides financières,
- la structure du futur service GEMAPI,
- les risques juridiques encourus par la collectivité dans le cadre de cette compétence...

La compétence pourra être exercée de manière plus ou moins ciblée sur les thématiques suivantes :

- restauration morphologique,
- lutte contre les inondations, PAPI, PPRI Bourbeuse et Savoureuse, cartographie des cours d'eau,
- préservation ou restauration de zones humides,
- intégration de missions complémentaires (réduction des ruissellements, gestion des eaux pluviales).

La CCVS est donc à la recherche d'un chargé de mission, afin d'accompagner la mise en œuvre efficace de la compétence GEMAPI par la collectivité. Pour cela, vous réaliserez un diagnostic du territoire permettant de préciser les enjeux liés à cette compétence et les moyens nécessaires pour y répondre.

Missions :

Diagnostic du territoire :

- travail de recueil des données (études, rapports, cartographie, visite de terrain...), au travers notamment d'échanges avec les élus, associations, usagers...
- travail d'analyse permettant d'apprécier les enjeux face aux risques d'inondation et de ruissellement, et les solutions qui pourraient être apportées (haies, fascines, gabions, protection rapprochées, bassins d'atténuation, résilience des enjeux...),
- apporter une expertise technique et accompagner les élus dans leurs décisions,
- être force de proposition, présenter des stratégies d'intervention,
- élaboration et définition d'un programme pluriannuel de réduction des inondations et de gestion des milieux aquatiques, en tenant compte des objectifs de bon état écologique, des contraintes économiques et des usages du territoire.

Animation

- communication et sensibilisation auprès des élus locaux et de la population avec relais des directives spécifiques en situation de crise (sécheresse et inondations),
- relation avec les élus et techniciens de l'EPCI et des autres collectivités,
- relation étroite avec les services de l'Etat pour les questions environnementales et liées aux milieux, avec un accent sur les zones humides

SAGE

- participation à l'élaboration d'une gestion des questions ayant trait à l'eau au niveau du bassin versant du SAGE Allan.
- être l'interlocuteur privilégié du SAGE Allan en cours d'élaboration et d'assurer la représentation technique de la collectivité auprès des partenaires institutionnels.

PPRI

- être l'interlocuteur privilégié dans le cadre de la révision des PPRI et de la stratégie de gestion locale des risques inondations, et assurer la représentation technique de la collectivité auprès des partenaires institutionnels.

Gestion administrative et juridique :

- élaboration du budget prévisionnel et simulation pluriannuel du service GEMAPI,
- veille juridique relative à l'évolution du droit sur cette thématique et toute autre mission nécessaire au bon fonctionnement de la collectivité.

PROFIL DU CANDIDAT

- Bac+5 dans la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, de l'expérience souhaité,
- connaissances dans le domaine de l'eau : dynamique hydrologique, hydraulique, hydro géomorphologie, hydraulique fluvial ; dans le domaine de la gestion des risques liés aux inondations (prévention, alerte, gestion de crise) ; du fonctionnement des cours d'eau (hydro morphologie, environnement, biologie, continuité écologique, la franchissabilité des ouvrages, transport solide, stabilisation de profils, aménagements piscicoles...) ; des réseaux et des partenaires institutionnels, des acteurs de la politique de l'eau, des usagers (agricoles, moulins, forestiers...) et associations (pêche, loisirs nautiques...) ; techniques spécifiques à la conduite de travaux et à la gestion de cours d'eau et milieux aquatiques (travaux d'aménagement, de restauration et d'entretien), ainsi que des compétences techniques sommaires sur les ouvrages hydrauliques structurants (digues...),
- compétences juridiques et connaissance des évolutions législatives récentes dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques souhaitées,
- capacités rédactionnelles,
- capacités relationnelles, pédagogiques et d'organisation,
- pluridisciplinarité et capacités d'animation de projets,
- esprit d'analyse et de synthèse,
- esprit d'équipe,
- autonomie, disponibilité, rigueur et méthode,
- permis B obligatoire et véhicule personnel.
-

Rémunération sur la base de la grille d'ingénieur territorial ou technicien territorial.

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **avant le 1^{er} février 2022** à :

Monsieur le Président
Communauté de communes des Vosges du sud
26 Grande Rue
90170 ETUEFFONT

ou

recrutement@ccvosgesdusud.fr